



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 70416

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le rapport d'activité 2000 du Conseil national à la consommation (CNC). Le CNC souhaite, à propos de l'éducation du jeune consommateur, « la reconnaissance en tant qu'association complémentaire à l'enseignement public accordée par l'éducation nationale aux associations nationales de consommateurs agréés ». Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les suites qu'il entend donner à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70416

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 décembre 2001, page 7183